

21/11/2018 : Doter la défense européenne d'une vraie puissance de feu – Françoise Grossetête (LR, PPE, Fr)

« Le Groupe PPE a toujours été partisan de la création d'un fonds dédié à la défense européenne. Il est impératif d'améliorer la coopération européenne en matière de défense afin d'éviter les doublons en terme de matériel et de développer des programmes ambitieux », a déclaré Françoise Grossetête, Vice-Présidente du Groupe PPE, à la suite du vote sur le rapport relatif au Fonds européen de défense. À la différence d'autres pays, comme par exemple aux États-Unis, les projets de défense en Europe sont trop souvent réalisés sans coordination entre États, ce qui conduit à une multiplication des systèmes d'armement.

« Nous voulons encourager la coopération communautaire dans les projets de défense et nous assurer que les critères d'éligibilité des entreprises sont très stricts, ceci afin de renforcer notre autonomie stratégique », a déclaré la députée européenne.

Doté de 13 milliards d'euros pour 2021-2027, ce Fonds européen de défense pourra être alloué à des projets menés par trois entreprises établies dans au moins trois États membres.

« La compétitivité, l'innovation et l'excellence seront les critères principaux de sélection des projets car l'UE doit rester à la pointe dans ce secteur », a déclaré Françoise Grossetête.

La participation des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises à moyenne capitalisation sera favorisée par des taux de financement plus élevés. En outre, une clause prévoyant de dédier au moins 5% du budget aux technologies de rupture a été ajoutée.